

Fiche d'information de l'article

Cette fiche d'information sur l'article (AIS) fournit des informations pertinentes sur les batteries aux détaillants, aux consommateurs, aux OEM et aux autres utilisateurs demandant une FDS conforme au SGH. Les articles, tels que les batteries, sont exemptés des critères de classification des FDS du SGH. Les critères du SGH ne sont pas conçus ou destinés à être utilisés pour classer les dangers physiques, sanitaires et environnementaux d'un article. Les piles grand public de marque sont définies comme des appareils électrotechniques. La conception, la sécurité, la fabrication et la qualification des batteries grand public de marque sont conformes aux normes de batterie ANSI et IEC. Le présent document est basé sur les principes énoncés dans les approches de communication des dangers suivantes : ANSI Z-400.1, GHS, JAMP AIS et IEC 62474.

1. Renseignements sur le document

Nom du document	Cellules et batteries HPL au lithium Procell
Document ID	AIS-Li HPL
Date d'émission	1-sept-15
Préparateur	Sécurité des produits et réglementation
Dernière révision	1/1/2025
Information Contact	SDS@duracell.com

2. Informations sur l'entreprise

Nom et adresse	Duracell US Operations , 14 Research Drive, Bethel, CT USA 06801 Duracell Batteries BV , Nijverheidslaan 7, 3200 Aarschot, Belgique Duracell International Operations Sàrl , Rue du Pré-de-la-Bichette 1, CH-1202, Geneva, Switzerland
Site Web mondial	www.procell.com
Relations avec les consommateurs	Amérique du Nord : 1-800-551-2355 (9 h 00 à 17 h 00 HNE)

3. Informations sur l'article

Description	Batterie au lithium grand public de marque Procell
Catégorie de produit	Appareil électrotechnique
Utiliser	Source d'alimentation portable pour appareils électroniques
Numéros de modèle/désignations CEI (descriptions physiques)	CR2 (CR15H270), 123 (123A, CR123A, DL123A, CR17345), CR-A (CR17450)

4. Construction de l'article

Composants	Ingrédients	Numéros CAS	Quantité
Électrode - Négative	Alliage de lithium	7439-93-2	0.5-6%
Électrode - Positive	Dioxyde de manganèse	1313-13-9	12-50%
Électrolyte			
Électrolyte	Solvant de carbonate de propylène	108-32-7	
Électrolyte	Solvant 1,2-diméthoxyéthane	110-71-4	1.5-3.5%
Polytétrafluoroéthylène (PTFE)		9002-84-0	0.1-1%
Matériaux de construction - Boîte	Acier	110-71-4	8-15%
Autres matières non réactives			10%

5. Santé et sécurité

Avertissement d'ingestion/petites pièces	Requis pour les piles 1/3N, 123, 28L, CR2 : Tenir hors de portée des enfants. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin. Exigences ANSI ou CEI 
Conditions normales d'utilisation	L'exposition au contenu à l'intérieur de la batterie scellée ne se produira que si la batterie fuit, est exposée à des températures élevées ou est maltraitée mécaniquement.
Premiers soins - En cas d'ingestion	Requis pour les tailles 123 et CR2 : Tenir hors de portée des enfants. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin. Appelez la ligne d'assistance téléphonique nationale sur l'ingestion (800-498-8666).
Premiers soins - Contact visuel	Rincer à l'eau courante pendant au moins 30 minutes. Consultez immédiatement un médecin.
Premiers soins - Contact avec la peau	Retirez les vêtements contaminés et rincez la peau à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste.
Premiers secours - Inhalation	Le contenu de la batterie qui fuit peut être irritant pour les voies respiratoires. Se déplacer vers l'air frais. Consultez un médecin si l'irritation persiste.
Centres antipoison/Annuaire mondial	http://globalcrisis.info/poisonemergency.html#AAA

6. Risque d'incendie et lutte contre l'incendie

Incendie	Les piles peuvent se rompre ou fuir en cas d'incendie.
Incendies impliquant de grandes quantités de piles	De grandes quantités de batteries impliquées dans un incendie se rompent et libèrent des fumées irritantes dues à la dégradation thermique. Utilisez un extincteur de classe « D » ou un autre agent étouffant tel que du Lith-X, de la poudre de cuivre ou du sable sec. Si vous utilisez de l'eau, utilisez-en suffisamment pour étouffer le feu. L'utilisation d'une quantité insuffisante d'eau aggraverait le feu.

7. Manutention et entreposage

Précautions de manipulation	Évitez les abus mécaniques et électriques. Ne court-circuitez pas ou n'installez pas de manière incorrecte. Les batteries peuvent se rompre ou s'éventer si elles sont démontées, écrasées, rechargées ou exposées à des températures élevées. Installez les piles conformément aux instructions de l'équipement.
Précautions de stockage	Stockez les piles dans un endroit sec à température ambiante normale. La réfrigération ne les fait pas durer plus longtemps.

8. Considérations relatives à l'élimination (article 13 du SGH)

Collecte et élimination appropriée	Jetez les piles usagées (ou excédentaires) conformément aux réglementations fédérales, étatiques/provinciales et locales. N'accumulez pas de grandes quantités de piles usagées pour l'élimination,
---	---

Fiche d'information de l'article

	car les accumulations pourraient provoquer un court-circuit des piles. Ne pas incinérer. Dans les États et les pays où il existe des réglementations pour la collecte et le recyclage des piles, les consommateurs doivent jeter leurs piles usagées dans le réseau de collecte des dépôts municipaux et des détaillants. Ne jetez pas les piles avec les ordures ménagères.																
USA EPA RCRA (40 CFR 261)	Les batteries au lithium métal « chargées » répondent aux critères (D003 - Réactivité) d'un déchet dangereux tels que définis dans la loi sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA) 40 CRT 261.23. Si elles sont recyclées, les batteries au lithium métal sont classées comme déchets universels.																
9. Renseignements sur le transport (article 14 du SGH)																	
Statut réglementaire	Les piles bouton au lithium Duracell sont fabriquées et distribuées conformément aux réglementations mondiales en vigueur en matière de transport. Les cartons d'expédition de toutes les piles/piles au lithium Duracell sont conçus pour éviter les courts-circuits, le déplacement à l'intérieur de l'emballage, les dommages aux piles et la libération du contenu du colis. Les personnes préparant ou distribuant des batteries au lithium pour le transport sont tenues par la réglementation d'être formées à leur niveau de responsabilité. Les informations contenues dans cette section ont été fournies à titre de clarification. Le transport des batteries au lithium métal est réglementé par l'OACI, l'IATA, l'IMDG, l'OMI, l'US DOT, l'ADR.																
Teneur totale en lithium (grammes)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>N° de catalogue</th> <th>Teneur totale en lithium (g)</th> <th>Type</th> <th>Poids total de la cellule/batterie (g)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PC 123</td> <td>0.55</td> <td>Cellule</td> <td>17</td> </tr> <tr> <td>PC CR2</td> <td>0.26</td> <td>Cellule</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>CR17450</td> <td>0.6</td> <td>Cellule</td> <td>24</td> </tr> </tbody> </table>	N° de catalogue	Teneur totale en lithium (g)	Type	Poids total de la cellule/batterie (g)	PC 123	0.55	Cellule	17	PC CR2	0.26	Cellule	11	CR17450	0.6	Cellule	24
N° de catalogue	Teneur totale en lithium (g)	Type	Poids total de la cellule/batterie (g)														
PC 123	0.55	Cellule	17														
PC CR2	0.26	Cellule	11														
CR17450	0.6	Cellule	24														
UN 38.3 Épreuves de transport	UN3090 Lithium metal batteries UN3091 Batteries au lithium métal emballées avec un équipement ou contenues dans celui-ci																
UN 38.3 Épreuves de transport	UN38.3 Résumé de l'essai Les documents exigés par le Règlement type de l'ONU peuvent être demandés en envoyant une demande par courrier électronique à UN38.3_duracell@duracell.com																
Conformité aux dispositions spéciales	Des dispositions réglementaires spéciales exigent que les batteries soient emballées de manière à empêcher la génération d'une quantité dangereuse de chaleur et les courts-circuits. Les expéditeurs peuvent préparer les batteries en collant les bornes, en emballant individuellement les batteries ou en séparant les batteries pour éviter tout risque de court-circuit. Les piles expédiées dans leur emballage Duracell d'origine non ouvert sont conformes.																
Transport aérien IATA 66e édition, OACI	Instructions d'emballage (PI) 968 – PI 970																
DOT des États-Unis - SP	29, A54, A100, A101																
IMDG - SP	188, 230, 310, 957																
ADR - SP	188, 230, 310, 636, 656																
ANTT (Transport Terrestre National Agence)	Règlement 5232, 14 déc. 2016 ; SP 188, 230, 310, 376 ; Instructions d'emballage P903 Instructions complémentaires 5947/, 1er juillet 2021																
Ligne d'urgence pour les transports	Ligne d'assistance téléphonique d'urgence 24 heures sur 24 de CHEMTREC Aux États-Unis, appelez le +703-527-3887 En dehors des États-Unis, appelez le +1 703-527-3887 (à frais virés)																
10. Informations réglementaires																	
Normes applicables de l'industrie des batteries	ANSI C18.3M Part 1, ANSI C18.3M Part 2, ANSI C18.4, IEC 60086,1, IEC 60086-2, IEC 60086-4																
USA EPA Mercury Containing & Rechargeable Battery Management Act de 1996	Au cours du processus de fabrication, aucun mercure n'est ajouté.																
Batterie sans mercure (ANSI C18.4M <5ppm)	Oui																
CANADA : Règlement sur les produits contenant du mercure, DORS/20140254	Sans mercure																
Substance déclarable (IEC 62674 Critère 1)	1,2-diméthoxyéthane (CAS-110-74-1)																
Règlement POP de l'UE (règlement (UE) 2019/1021) et modifications connexes	Les cellules et les piles Duracell ne contiennent pas de polluants organiques persistants																
États-Unis CPSIA 2008 (PL. 11900314)	Exempter																
USA CPSC FHSA (16 CFR 1500)	Les batteries grand public ne sont pas répertoriées comme des produits dangereux.																
USA EPA TSCA Section 13 (40 CFR 707.20)	Aux fins du dédouanement, les batteries sont définies comme un « Article ».																
États-Unis, Californie, Prop 65	Aucun avertissement n'est requis selon l'évaluation d'une tierce partie.																
Définitions réglementaires - Articles	Une FDS n'est pas requise pour les articles.																
États-Unis OSHA	29 CFR 1910.1200(b)(6)(v)																
États-Unis TSCA	40 CFR 704.3 ; 710.2(3c) ; et [19 CFR 12.1209a]																
PORTÉE DE L'UE ET DU ROYAUME-UNI	Titre 1 - Chapitre 2 - Article 3, paragraphe 3																
SGH	Paragraphe 1.3.2.1																
11. Autres informations																	
11a. Certification et approbations par des tiers																	
Inscription UL	Oui																
11b. Approches de communication des dangers liés aux EAE (consultées lors de l'élaboration du présent document) :																	
Système général harmonisé (SGH)	Les exigences et les critères de classification des FDS du SGH ne s'appliquent pas aux articles ou aux produits (tels que les batteries) qui ont une forme fixe et qui ne sont pas destinés à libérer un produit																

Fiche d'information de l'article

	<p>chimique. L'exemption de l'article se trouve à la section 1.3.2.1.1 du SGH et se lit comme suit : Le SGH s'applique aux substances pures et à leurs solutions diluées ainsi qu'aux mélanges. Les « articles » tels que définis par la norme de communication des dangers (29 CFR 1900.1200) de l'OSHA des États-Unis, ou par une définition similaire, ne sont pas couverts par le système.</p>
<p>Joint Article Management Promotion Consortium JAMP</p>	<p>JAMP est une association industrielle japonaise qui a développé le concept d'une fiche d'information sur les articles en tant qu'outil de chaîne d'approvisionnement pour partager et communiquer des informations chimiques dans les articles. Le processus de création d'AIS est basé sur les substances « déclarables » pour répondre aux exigences réglementaires mondiales ainsi que sur les substances à déclarer par GADSL, JIG, etc.</p>
<p>AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Cet AIS a pour but de fournir un bref résumé de nos connaissances et de nos conseils concernant l'utilisation de cet article. Les informations contenues dans le présent document ont été compilées à partir de sources considérées par Duracell comme fiables et sont exactes au meilleur de la connaissance de la Société. Il ne s'agit pas d'un document exhaustif sur les réglementations mondiales en matière de communication des dangers. Ces informations sont fournies de bonne foi. Chaque utilisateur de ce matériau doit évaluer les conditions d'utilisation et concevoir les mécanismes de protection appropriés pour prévenir l'exposition des employés, les dommages matériels ou les rejets dans l'environnement. Duracell n'assume aucune responsabilité en cas de dommages causés au destinataire ou à des tiers ou de dommages à tout bien résultant d'une mauvaise utilisation du produit.</p>	

Fiche d'information de l'article